Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 27 Dhoulhajja 1443
26 Juillet 2022

N° 87

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1601**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1602**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1604**
Homologation de résolutions **1605**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1605**
Avis aux créanciers..... **1605**
Convocations
Sociétés anonymes **1606**
Autres sociétés **1606**
Divers
Avis au public..... **1607**
Rectificatifs **1607**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Et désignation d'un commissaire aux comptes

Chakira International

SA au capital de 300.000 Dinars

Siège social : Avenue du 18 Janvier 1952- Sidi Hassine, Tunis

IU : 1008694 L

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2022, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 7 Juin 2022, sous le n°22802102, quittance n°M050173, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 18 juillet 2022, sous le n°202254984 il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2025 qui statuera sur l'exercice 2024 :

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- Monsieur Hichem Elloumi.

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- Monsieur Zied Elloumi.

- Etablissement M.T.Elloumi SA.

- La Nomination de Monsieur Abdelkrim Friga en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022T00823SANB2

Election du Président Directeur Général

Chakira International

SA au capital de 300.000 Dinars

Siège social : Avenue du 18 Janvier 1952 - Sidi Hassine, Tunis

IU : 1008694L

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 30 Juin 2022, enregistré à la Recette des Finances de Den-Den à Tunis, le 7 Juin 2022, sous le n°22802098 quittance n°M050164, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 18/7/2022, sous le n°202254984, il a été décidé, à l'unanimité, l'élection de Monsieur Zied Elloumi en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2025 qui statuera sur l'exercice 2024.

2022T00824SANB2

Tunisie Profilés Aluminium TPR

S.A au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : Rue des Usines - Zl Sidi Rezig - Mégrine - 2033

Objet social : La société a pour objet social en Tunisie et à l'Etranger : La transformation industrielle et la fabrication de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits et toutes prestations ou opérations pouvant concerner directement ou indirectement l'objet social

Identification Unique : 0002660R

CNSS : 055563-79

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration de la société «Tunisie Profilés Aluminium TPR», tenue au siège social de la société en date du 7 Juillet 2022, enregistré à la recette des finances de Mégrine sous le numéro 22703093 quittance numéro M058295, le conseil d'administration a décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de Monsieur Ali Ismail en sa qualité de Directeur Général de la Société «Tunisie Profilés Aluminium TPR» pour une durée de deux ans, du 21 Juillet 2022 au 20 Juillet 2024.

Un exemplaire original du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 Juillet 2022, a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Ben Arous en date du 18/7/2022 sous le n°202254915.

2022R01855SANB2

Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud

SARL au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : 52. Rue Ibn Charaf Belvédère Tunis 1002

RC : B133011998

MF : 040873 RAM 000

Matricule CNSS : 140043-72

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 Juin 2022, enregistré à la Recette des finances de la Cité Mahrajène Tunis en date du 5 Juillet 2022 sous le numéro 22803931 quittance n°65155 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises du centre national du registre des entreprises le 11 Juillet 2022 sous le n°202252667, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021;

- L'approbation du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2021;

- L'approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 (conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales);

- L'approbation des affectations des résultats selon la lettre du ministre des finances n°224 en date du 8 Avril 2005.

- Quitus au profit des membres du conseil d'administration sur la gestion 2021 ;

- Approbation de la désignation du gestionnaire du conseil d'administration à partir du 12 Janvier 2022.

- Accord de transfert d'une action dans le capital de la société de Mr Riadh Hentati à Mr Amor Saidani,

- Renouvellement des mandats du président directeur général pour une période de 3 ans 2022, 2023 et 2024 ;

- Approbation de la désignation de trois nouveaux administrateurs

- Fixer les jetons de présence pour les représentants des entreprises publiques au conseil d'administration de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud pour l'exercice 2021.

2022401876SANB2

ESSOUKNA

S.A au capital de 5.050.500 D

Siège social : 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0030436S

Matricule fiscal : 30436S/P/M/000

CNSS : 74065-54

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 20/6/2022, il a été décidé la nomination de Monsieur Kamel Sfaxi en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société avec tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 20/6/2022 a été enregistré à la Recette des Finances du Bardo le 11/7/2022 sous le n°22802589 quittance n°M066980 et déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 14/7/2022 sous le n°202253878.

2022401878SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation du capital de 540 000 dinars à 7 940 000 dinars

Société MAS METAL

Société anonyme

Siège social : Z.I Menzel Chaker Lot 18-20 Sfax

IU : 1542207K

MF : 1542207K/A/M/000

CNSS : 64829342

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juillet 2022 enregistré à la recette des finances à Menzel Chaker Sfax le 15/7/2022 Qn°M009587 En° 22700448, les actionnaires ont décidé l'augmentation du capital de sept millions quatre cent mille dinars par la création de 7 400 000 actions nouvelles d'un nominal de un dinar chacune souscrite et libéré en totalité à la souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des participants à l'augmentation. Cette augmentation a été effectuée par :

- Apport en nature de trois millions trois cent soixante-sept mille quatre cent dinars

- Conversion des créances certaines liquides et exigibles de quatre millions trente-deux mille six cent dinars.

Délais de souscription : Le délai a été clôturé par la souscription immédiate et intégrale par les actionnaires participants à l'augmentation

Dépôt préalable : Copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/7/2022, a été déposée auprès du registre national des entreprises de Sfax dont une attestation délivrée par le greffier en date du 19/7/2022 sous le n°AC81942022.

2022X00924SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S privé enregistré à la recette des finances rue de la Gare le 30/6/2022 reçu n°M047746 sous le n°22203751, Mr Guinnichi Belgacem C.I.N 04337904 a vendu la totalité du fonds de commerce sis au n°7 Rue de la Gare 15 Bis exploité pour toutes activités commerciales à Mme Smaali Sonia épouse Muissi Chokri.

Toutes les oppositions devront parvenir au cabinet Maître Selmi Lazhar sis au n°3 Rue Mustapha Mbarik Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 15/7/2022.

2022T00821FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte SSP enregistré à la recette des finances rue el jazira le 6/10/2016 quittance n°M056692 sous le n°M62024558 et suivi d'un acte complémentaire enregistré à la recette des finances Rue el Jazira le 13/10/2021 quittance n°M058145 sous le n°21902887 suivi d'un 2ème acte complémentaire enregistré à la recette des finances Rue el Jazira le 22/10/2021 quittance n°M059907 sous le n° 21902964 Monsieur Mahrez Ben Habib Ben Youssef Maaroufi a vendu à Tarek Ben Habib Ben Youssef Ben Rhayem le Fonds de commerce destiné à l'exploitation tout commerce sis complexe Tej el Jazira numéro 30 rue Jazira Tunis.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur Monsieur Tarek Ben Habib Ben Youssef Ben Rhayem Rue Ali Bouchoucha numéro 13 Monfleury Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée au journal Le Temps le 20/7/2022.

2022T00825FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé intitulé "Vente de Fonds de Commerce", daté du 12 juillet 2022, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 13 juillet 2022, suivant quittance n°M042767 et enregistrement n° 22201510, Madame Héla Bent Chedly Amri, demeurant Résidence Erriadh appartement A6-2 Ennasr 2 - 2037 Ariana, a vendu à Monsieur Ramzi Ben Khemais Hichri, élisant domicile à la résidence Selma Médina Jadida - 2063 Ben Arous, la totalité du fonds de commerce à usage de Pharmacie, exploité dans le local situé à la résidence Selma Médina Jadida - 2063 Ben Arous.

Les oppositions seront reçues, auprès de Monsieur Mohamed Anis Amri, élisant domicile résidence Erriadh appartement A6-2 Ennasr2 2037 Ariana et aussi à l'adresse de la pharmacie sise à la résidence Selma Medina Jadida - 2063 Ben Arous et ce dans les vingt jours, au plus tard, suivant l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk et le Quotidien" en date du 19 juillet 2022.

2022T00826FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Teboursouk le 30/6/2020 quittance n°M008937, enregistrement 20200359. Mme Hada Bent Belgacem Ben Boujemaa Mejri a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Filtrer et vente de l'eau et vente produits alimentaires en détail sis à cité ennassime route Dougga Ruine la nouvelle Dougga à Mr Adel Ben Houssine Ben Mohamed Mannai.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 20/7/2022.

2022R01857FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce daté le 11/7/2022 et enregistré à la recette des finances Béja en date du 12/7/2022 sous le n°22204175 et quittance n°43115, madame Radhia Bent Houssine Ben Hssan Amdouni a vendu à madame Wiem Bent Mohamed Ben Mnawar Kouki la totalité du fonds de commerce exploité en tant qu'école préscolaire privée située à immeuble Ayari rez-de-chaussée Bab Sabaa Béja nord et ce avec la totalité de ses composantes Matérielles et Morales. Toutes recommandations proposées seront faites chez l'acheteur à l'adresse du F.C et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi elles seront annulées.

Cette annonce est publiée au journal quotidien Achourouk le 15/7/2022.

2022R01861FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 3-6-2022 et enregistré à la recette des finances de Gabès le 3-6-2022 sous le n° de reçu M055768 et sous le n° d'enregistrement 22201862.

Monsieur Ghassen Ben Zouheir Chater titulaire de la CIN n°09126274, a vendu à Monsieur Abdelfattah Ben Mabrouk Ben Dhaw Eleloui titulaire de la CIN n°09125389, la totalité du fonds de commerce "destiné à vendre des légumes, des fruits, des agrumes et différentes Matières, etc... exploité à la rue de Gabès km 1.5 Nord Médenine avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès de Monsieur Abdelfattah Ben Mabrouk Ben Dhaw Eleloui à l'adresse du magasin situé sur la rue de Gabès km 1.5 Nord Médenine.

Un extrait de cet acte de vente a été publiée au journal "le Quotidien" en date du 8/7/2022.

2022R01863FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé daté du 02/6/2022 et enregistré à la recette des finances de Tataouine en date du 02/6/2022 n° d'enregistrement 22201794, quittance n°M051573, Mr Ayman Elfrid titulaire de la C.I.N n°06533242 a cédé la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Tataouine destiné au commerce des fruits secs à Mr Sliman Ben Saleh titulaire de la C.I.N n°06539585 et Mr Houssam Ejjmel titulaire de la C.I.N n°09032403 (copropriétaires indivisaires à parts égales).

Les oppositions doivent être déposées auprès du rédacteur de l'acte Maître Azak Fathi sis au 5 rue Musbah Jarbue Tataouine dans 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 30/6/2022.

2022R01864FCCC2

Avis

En vertu d'un acte S.S.P daté du 3/6/2022 enregistrée à la recette des finances de Jerba Houmt Souk le 6/6/2022 n°22202564 quittance n°M057313.

Cherif Nattahi a vendu à Walid Lamloumi et Attia Houas la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être faites au local concerné sis à la rue de l'environnement Ajim Jerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 14 Juin 2022.

2022R01866FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date le 6/7/2022, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax, sous n°2220 1726 et quittance n°M069701, le 7/7/2022.

Mr. Iheb Ben Morched Boukattaya a vendu le droit de son père Mr Morched Ben Elhaj Said Boukattaya en vertu d'une procuration définie par la signature le 30/6/2022 la totalité de son fonds de commerce de fabrication et jus de fruits frais et céréales au local sis à la route Lafrane km 05 Sfax à MY JUICE LE GOUT DE LA NATURE en la personne de son représentant légal Mr Morched Boukattaya. Toute opposition sera comptée chez l'acheteur au local sis à route Lafrane km 0.5 Sfax.

Cette annonce est publiée au journal "Achourouk" le 15/7/2022.

2022X00920FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 30/6/2022 enregistré à la recette des finances El Menzeh 9 le 30/6/2022 quittance n°70243 enregistrement n°22202362 Mme Ines Bent El Moncef Hamraoui domiciliée au 30 rue Malta El Mourouj 4 Ben Arous représentée par son procurateur Mr. Moncef Ben Mohamed Hamraoui titulaire de la CIN n°00076465 a vendu un fonds de commerce destiné en tant que centre de beauté et la vente des produits cosmétiques sis au numéro C4 immeuble B2 Menzeh 9 B Tunis à

Mme Maroua Bent Abderrazek Dhaoudi épouse Mr Ali Hanchi titulaire de la CIN n°06492867 domiciliée à la rue Abdelaziz Thaalbi impasse2 n°19 Menzeh9.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT seulement aux Horaires de travail.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 12 juillet 2022.

2022401817FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé en date du 13 Juin 2022 enregistré à la recette des finances de Gafsa le 01/7/2022 sous quittance M021002. Mr Monji Touzari a cédé à Mr Abderazek Fekhet, Mohamed El Hédi Fekhet, Mostafa Fekhet et Mokhtar Fekhet la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Palestine Cité Al-Nour Gafsa exploité entant que local de la vente l'achat et réparation de téléphones portables.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat Maître Riadh Mnasri sis à n°76. Rue Youssef Bin Yacoub, Gafsa et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au jort, l'annonce a été publiée au journal La Presse du 15/7/2022.

2022401879FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 20/6/2022 quittance 87894 enregistrement 22204338 Badredinne Ben Hamadi Debbiche CIN n°07457138 vend et cède la totalité du fonds de commerce sis au n°1 rue Pasteur la Goulette à Mme Khaoula Bent Taoufik Aloui CIN n°04824293 la publication a été faite aux deux journaux arabe et français le 14 juillet 2022.

Les oppositions se font à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée.

2022401880FCCC2

Maître Noomen Fekih

Avocat à la cour de cassation

Centre Dora bloc A 2ème étage

Appt.n°5 Manar 3 Tunis

Email : cabinet.elfeki@planet.tn

Par jugement rendu par la cour d'appel de Tunis le 30/12/2021 sous le n°59967 enregistré à la recette des finances Bab bnet le 29/3/2022 sous le n°M013269 notifié par Me Mongi Ben Mohamed le 20/5/2022 par PV n°6462 Mr Houcin Zdini titulaire de c.i.n n°00712178 a cédé à Mr Nizar Kefi titulaire de c.i.n n°07426578 la totalité du fonds de commerce qui se compose d'un café sis au coin de l'avenue Hassen Nouri et de la rue Ibn Hichem Ksar Essaiid le Bardo.

Le prix de vente est consigné à la recette des finances rue du paradis le 24/7/2019 sous le n°M016945.

Toute opposition doit parvenir à Mr le receveur de la recette des finances rue du paradis dans un délai qui ne doit pas dépasser 20 jours à partir de l'insertion de la dite annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Une copie de cette annonce a été insérée au journal Achourouk du dimanche 17/7/2022.

2022401881FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

«Gérance libre»

Suivant acte SSP en date du 27/5/2022, enregistré à la recette des finances Rue Mhamed Maarouf Sousse le 6/7/2022 sous n°22301726 Quittance n°M059032. Mme Wafa Bent Hamda Ben Sik Salem, titulaire de la CIN n°06861152 a loué à Mr Achraf Ben Hédi Ayat, titulaire de la CIN n°12818675, la totalité du fonds de commerce du local destiné pour une durée de un an renouvelable à partir du 01/5/2022 au 30/5/2023 les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 20/7/2022.

2022S00851FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : SAFAHAT

Siège : Centre Hdiji - Route Sidi Mansour, Km 4,5 - 3000 Sfax.

Objectifs :

- Contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation en faveur du livre et de la lecture

- Travailler à promouvoir les écrivains tunisiens et leurs oeuvres

- Contribuer à la promotion et à la fédération des actions en faveur de la lecture en Tunisie

- Travailler à établir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires en Tunisie et à l'étranger.

Liste des membres du Comité directeur :

- Président : Karim Harbaoui

- Vice-présidente : Syrine Ben Youssef

- Trésorier : Nabil Ben Nasrallah

- Secrétaire général : Hichem Ben Alya.

2022R01856APSF1

Constitution de G.D.A

En vertu de P.V. de l'assemblée générale élective des adhérents du périmètre irrigué de Oum Chiah-Tamezret du 22 mai 2022 enregistré à la recette des finances de Matmata Nouvelle n°22700182 quittance n°M004637 et de reçu de dépôt de la délégation de Matmata du 12 juillet 2022, il a été constitué :

Dénomination : Groupement du Développement Agricole du périmètre irrigué de Oum Chiah - Tamezret

Siège social : Oum Chiah - Tamezret

Durée : illimitée.

Objet :

- La protection des ressources et la rationalisation de leur utilisation.

- L'équipement du périmètre d'intervention en équipements agricoles et ruraux nécessaires.

- L'encadrement de ses adhérents en les orientant vers les meilleures techniques agricoles.

- L'aide des organismes concernés à l'apurement des situations agraires

- L'établissement des relations de coopération et d'échange des expériences dans le domaine de l'agriculture avec les organismes agricoles locaux et étrangers.

- Et d'une manière générale, l'accomplissement de toute mission visant le renforcement de l'intérêt collectif de ses adhérents.

- Président : Ghaki Jalloul

- Trésorier : Bentaleb Chokri

- Membre : Zaied Lotfi.

2022R01860APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de la Résidence Ettine

Nozhet Soltan Borj Cedria

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 10/6/2022 enregistré à la recette des finances de Hammam Chott le 15/7/2022 sous le n°22801372 quittance n°M028915.

Il a été décidé de nommer :

- Slim Ben Jaballah : Président de Syndicat

- Mokhtar Ben Hafssa : Secrétaire général

- Mohamed Ridha Neifer : Trésorier

- Dhaou Moatamed, Ali Hamzaoui : Membres.

2022R01862APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Maître Asma Bettaieb

23 Rue Arbi Kabadi El Omrane Dl France Ville

Tél : 54.093.215

MF : 0935888Z/P/000

A la demande de la BH 18 Avenue Med V

Contre la partie saisie : Mohamed Ali Hawachi CIN n°05173428 demeurant à 4 rue 10352 n°7 El Ouardia 4, à 2 rue Irlande Mourouj 4, et à 5 rue 11146 Tunis 1074

A la diligence de Maître Asma Bettaieb Avocate à la cour de cassation.

Immeuble à vendre : TF n°63943 Ben Arous de 140 m² sis à l'angle de l'Avenue 20 Mars 1956 et rue Ile Islande Mourouj 4 sur lequel a été édifié un logement de 3 niveaux; le RDC de 140 m² comprenant un appartement qui contient un salon, salle de bain, 2 chambres, cuisine, et 3 locaux commerciales, le 1er étage de 165 m² comprenant 2 appartements sans cloisonnement de 70 % de travaux, et le 2ème étage de 165 m² comprenant 2 appartements qui contiennent chacune d'elle un salon, salle de bain, 2 chambres et cuisine.

Mise à prix : 694.000.000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi 24/8/2022 au tribunal de 1ère instance de Ben Arous à partir de 9 H du matin.

On peut visiter le lieu tous les jours.

2022T00822VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la suite d'une saisie immobilière

Cabinet Maître Krichen Walid

Avocat

Avenue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 - Sfax

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication de l'immeuble sous indiqué; aura lieu le lundi 29 août 2022 (29/8/2022) à partir de neuf heures du matin, à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Sfax.

Poursuivant :

Fathi Ben Rhouma ayant élu son domicile au cabinet de son avocat maître Krichen Walid sis à rue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 Sfax.

Partie saisie :

Nada Fki ayant son domicile à l'avenue des Martyrs n°14 Gremda Sfax.

Désignation de l'immeuble à vendre :

Il présente le 1/6 à l'indivision d'un terrain clôturé des quatre cotés dans lequel se trouve une villa sis à route Teniour km 8 Sfax la superficie du terrain est 1348.87 m² délimité de l'est par Ennouri et Kallel et un passage de 6 mètres d'où son entrée de l'ouest par Sami Tmar et Faical Chamgui du nord par les héritiers de Salah Bou Sallaa et Lotfi Omrane du sud par Brahim Boussallaa la villa existante est d'une superficie de 92 m² couvert composée de 2 chambres un salon une cuisine une salle d'eau et une véranda.

Mise à prix :

Trente milles dinars (30.000.000d) après déduction de 40%.

Observations :

Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du tribunal de première Instance de Sfax où se trouve le cahier des charges déposé ou au Cabinet de maître Krichen Walid Avocat Avenue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 - Sfax.

2022X00923VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Sfax le 12 juillet 2022 dans l'affaire n°10530, il a été décidé de prononcer la faillite de la société EL AMENA DE COMMERCE INTERNATIONAL ayant son siège social à Immeuble Phenicia 2 - 5ème étage Bureau n°3 Avenue Carthage Sfax et son identifiant unique auprès du Registre National des Entreprises n°0819604 W et la fixation de la date de cessation des paiements le 15 décembre 2021. Monsieur Hatem Kharrat juge auprès

du Tribunal de Première Instance de Sfax est désigné juge commissaire et Monsieur Adel Sellami syndic de faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, les créanciers sont tenus de produire et justifier leurs créances dans un bordereau indicatif signé par le créancier à l'adresse du syndic de faillite, rue Atlas Immeuble Essalem bureau n°B302 Sfax Tél : 74 297 169 et ce dans le délai de 15 jours à partir de la parution du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

2022X00922VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD - SODIS

SICAR

Société anonyme

Au capital social de 35.727.910 dinars

Siège social : Complexe Administratif Rue Mansoure Ihouch 4100 Médenine

Identifiant unique : 003514 L

N° d'affiliation CNSS : 34293-52

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 août 2022 à 9 h à l'Hôtel Novotel sis à Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société en 2021;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021;

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 et suivants du CSC;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021;

7. Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux Membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021.

8. Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux Membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2021 ;

9. Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;

10. Approbation des états financiers consolidés du groupe SODIS SICAR pour l'exercice 2021 ;

11. Pouvoir pour formalités.

2022R01858SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD - SODIS

SICAR

Société anonyme

Au capital social de 35.727.910 dinars

Siège social : Complexe Administratif Rue Mansour Elhouch 4100 Médenine

Identifiant unique : 003514 L

N° d'affiliation CNSS : 34293-52

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 15 août 2022 à 10h30 à l'Hôtel Novotel sis à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la continuité de l'activité de la société ;

2. Pouvoir pour formalités.

2022R01859SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 15 août 2022

Société Jumbo Tours Tunisie

Rue Habib Thameur Houmet Souk Djerba

Identifiant Unique : 0769309 M

Les actionnaires de la société Jumbo Tours Tunisie, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 15 Août 2022 à douze heures, au siège social sise à la Rue Habib Thameur, 4180 H.Souk Djerba - Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture, examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 octobre 2021 et affectation des résultats.

- Autorisation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2022R01871SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DE SERVICES AGRICOLES

LE "GROUPEMENT" DE MAHDIA

Le Conseil d'Administration de la société Mutuelle Centrale de Services Agricoles le «Groupement» de Mahdia donne avis à ses adhérents que l'assemblée Générale ordinaire sera tenue le mercredi 24 Août 2022 à 10h au siège du «Groupement».

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Lecture du rapport moral de l'année 2021

- Lecture du rapport financier de l'année 2021

- Lecture de rapport du commissaire aux comptes de l'année 2021

- Discussion des rapports et les proposer pour l'approbation

- Donner quitus aux membres du conseil d'administration de l'année 2021

- Affectation des résultats.

Le présent avis est considéré comme une convocation personnelle pour chaque adhérent de la société.

2022S00850SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Raoudha Bent Mohamed Habib Toumi, titulaire de la CIN n°02976034, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/37768 en date du 12/3/2011, objet du titre foncier n°136786 Sousse, sis à Av. Farhat Hached M'Saken, Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de M'Saken sous n°536 le 18/7/2022.

2022S00852DIVD2

Avis

Mr Sami Ben Makhlouf, Annonce qu'il a perdu le titre de propriété de deux magasins numéro 01 et 02 de superficie de 28m² chacun et entrepôt de 24m² et un étage de villa de 84m2 sis route de Tunis km 06 Sfax, effectué par l'acte de partage daté le 25 Février 2005 enregistré à Sfax le 13 Avril 2005 n° M024227 devant deux notaires Mohamed Salam Ayedi et Rchid Chikherouhou. Et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à route de Mahdia km 6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2022X00921DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Publication ref. : 2022401846FCCC2

JORT N° : 84 datée du 19/7/2022

Lire : Mr Mohsen Azouzi au lieu de Mr Mohsen Bouazizi.

2022401877RECZ9